



Dossier n° : PL/2019/001

Annexe 26



Wallonie

URBANISME

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Le collège communal fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial il est saisi d'une demande de **permis d'urbanisation**.

Le demandeur est **Madame PARMENTIER Françoise** demeurant Allée Campagne du Marronnier, 5 à 5020 Suarlée et **Madame LEMAIRE Marie-Henriette** demeurant Rue du Cimetière, 40 à 6230 Pont-à-Celles.

Le terrain concerné est situé **Rue de la Case du Bois à 6230 Pont-à-Celles** et est cadastré **Pont-à-Celles (1), section B, n° 193E**.

Le projet consiste en la **division d'une parcelle en 5 lots** (voir plan d'implantation ci-dessous).

Application de l'article **R.IV.40-1** du Code du Développement Territorial : 'les demandes de permis d'urbanisation, de permis d'urbanisme ou de certificats d'urbanisme n°2 visées à l'article D.IV.41' (**modification d'une voirie communale**) ;

Le projet s'écarte de la densité préconisée par le **Schéma de développement communal** 'Zone d'habitat à faible densité : 5-15 log/ha'.

Le dossier peut être consulté dans les locaux de l'Administration communale, Place Communale, 22 à 6230 PONT-A-CELLES, les jours ouvrables suivants :

- Les lundis, mercredis et vendredis de 8h30 à 11h45 et de 13h30 à 16h00.
- Les mardis et jeudis de 8h30 à 11h45 ;

- Les samedis de 9h30 à 11h30 (uniquement sur rendez-vous 24 heures à l'avance auprès du Service Cadre de Vie au 071/84.90.65).

L'enquête publique est ouverte le 18 mai 2020 et est clôturée le 16 juin 2020

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer par courrier ordinaire du 18/05/2020 au 16/06/2020, à l'attention du Collège communal, à l'adresse suivante : Administration communale de Pont-à-Celles, Place Communale, 22 à 6230 PONT-A-CELLES.

L'enveloppe ou le courrier électronique portera la mention : **PL/2019/001**

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées pendant la même période sur rendez-vous auprès du Service Cadre de Vie (M. Louis TROUSSART & Mme Laura GOLARD - Tél. 071/84.90.65) de l'Administration communale de Pont-à-Celles ou lors de la séance de clôture de l'enquête.

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu à l'Administration communale de Pont-à-Celles, Service Cadre de Vie, le 16 juin 2020 à 9 heures.

Date d'affichage de l'avis d'enquête : 13/05/2020.

A Pont-à-Celles, le 28/04/2020,

Le Directeur général,

Gilles CUSTERS



Le Bourgmestre,

Pascal TAVIER